

Relations internationales

REF : DVARI2012045

Signataire : CS

Séance du Conseil Municipal du 22/11/2012

RAPPORTEURS : Jacques SALVATOR et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Subvention à l'association « Bouzeguene Europe »

EXPOSE :

Une association, intitulée « Bouzeguene Europe », a été créée à Aubervilliers. Elle regroupe des ressortissants de Bouzeguene (Algérie) habitant en France, principalement en région parisienne et tout particulièrement à Aubervilliers, comme son président Azzedine Ameziane.

Elle a pour vocation de regrouper la diaspora bouzeguenaise pour développer des échanges et promouvoir Bouzeguene à l'extérieur.

Cette association a été fortement impliquée dans la préparation et l'organisation de l'envoi d'une délégation de la Ville d'Aubervilliers à Bouzeguene, du 2 au 5 novembre dernier. Les dirigeants de l'association se sont déplacés sur le territoire de Bouzeguene et ont accompagné la délégation municipale, d'un point de vue logistique et organisationnel. L'association est un acteur important pour le développement et le renforcement des échanges et des relations entre Aubervilliers et Bouzeguene.

A ce titre, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention de 2700 euros à l'association « Bouzeguene Europe ».

Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2012045

Signataire : CS

OBJET : Subvention à l'association « *Bouzeguene Europe* »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'intérêt que la ville d'Aubervilliers porte au rapprochement des peuples algériens et français,

Considérant l'implication de l'association dans le développement des échanges la Ville d'Aubervilliers et la ville de Bouzeguene, du 2 au 5 novembre 2012 ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

ATTRIBUE une subvention de 2700 euros à l'association « Bouzeguene Europe».

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 30/11/2012

Publié le : 23/11/2012

Certifié exécutoire le : 30/11/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué